

L'an deux mille dix-huit et le cinq avril, le Conseil de Sète agglomération méditerranée, légalement convoqué le 29 Mars 2018, s'est réuni au sein de la Salle Sud du Siège de Sète agglomération méditerranée à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur François Commeinhes, Président.

Étaient présents :

François COMMEINHES, Antoine DE RINALDO, Yves MICHEL, Gérard CANOVAS, Magali FERRIER, Norbert CHAPLIN, Francis VEAUTE, Emile ANFOSSO, Christophe DURAND, Jacques ADGÉ, Sébastien ANDRAL, Jean-Claude ARAGON, Blandine AUTHIE, Nathalie CABROL, Véronique CALUEBA-RIZZOLO, Tina CANDORE-PELIZZA, Gérard CASTAN, Dominique CHABANEL-VIÉ, Marie DE LA FOREST, Francis DI STEFANO, Christèle ESPINASSE, Marie Christine FABRE DE ROUSSAC, Geneviève FEUILLASSIER, Henry FRICOU, Michel GARCIA, Nathalie GLAUDE, Kelvine GOUVERNAYRE, Colette GUIRAUDOU-JAMMA, Lucien LABIT, Claude LEON-CASSAGNE, François LIBERTI, Loïc LINARES, Rudy LLANOS, Mirelle LOURDOU, Hervé MERZ, Gérard NAUDIN, Jean-Louis PATRY, Sylvie PRADELLE, Gérard PRATO, Yolande PUGLISI, Etiane ROSAY, Jean Marie TAILLADE, Simone TANT, Alain VIDAL

Étaient absents représentés :

Pierre BOULDOIRE à Claude LEON-CASSAGNE, Gérard ARNAL à Kelvine GOUVERNAYRE, Anne DE-GRAVE à Antoine DE RINALDO, Max SAVY à Jean-Louis PATRY, Kelvine GOUVERNAYRE à Nathalie GLAUDE (du point n°3 au point n°10)

Étaient absents excusés :

Virginie ANGEVIN, Yves PIETRASANTA,

Secrétaire de séance :

Christèle ESPINASSE

- I. Désignation du secrétaire de séance
- II. Validation du Procès-verbal du Conseil communautaire du 1^{er} Février 2018
Adopté à l'unanimité
- III. Dossiers soumis à décisions :

2018-025	Fixation des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour 2018 Rapporteur : DE RINALDO Antoine	Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2018-026	Fixation des taux de la Taxe d'Habitation, Taxe Foncière sur les propriétés Bâties et de la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties pour 2018 Rapporteur : DE RINALDO Antoine	Pour : 44 Contre : 3 Abstention : 1	DELIBERATION ADOPTÉE A LA MAJORITE
2018-027	Fixation du taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour 2018 Rapporteur : DE RINALDO Antoine	Pour : 47 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE

2018-028	Programmation de subventions d'équipements aux communes 2015-2020 - Attribution avril 2018 et redéploiement de subventions Rapporteur : DE RINALDO Antoine	Pour : 47 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2018-029	Collecte et traitement des déchets conchyliques - Adoption de l'avenant n°3 actant la substitution de Sète Agglopôle Méditerranée au Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT) en qualité d'autorité concédante Rapporteur : COMMEINHES François	Pour : 47 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2018-030	Marché public - Convention de groupement de commandes pour la réalisation de travaux de requalification de la ZAE des Eaux blanches portant sur le réseau d'assainissement des eaux usées et la voirie - Autorisation de signature Rapporteur : ADGÉ Jacques	Pour : 47 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2018-031	Conventions de mise à disposition d'agents - Autorisation de signature Rapporteur : COMMEINHES François	Pour : 47 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2018-032	Déplacement professionnels du personnel - Renouvellement dérogation indemnité nuitée région parisienne et mise en oeuvre du versement semestriel de l'indemnité d'itinérance Rapporteur : COMMEINHES François	Pour : 47 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2018-033	Détermination des avantages en Nature - Adoption Rapporteur : COMMEINHES François	Pour : 47 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2018-034	Modification tableau des emplois - Adoption Rapporteur : COMMEINHES François	Pour : 47 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2018-035	Recrutement d'agents contractuels pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, à un accroissement saisonnier d'activité et au remplacement des fonctionnaires et des agents contractuels. Rapporteur : COMMEINHES François	Pour : 45 Contre : 3 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A LA MAJORITE QUALIFIEE
2018-036	Atelier de pédagogie personnalisée (A.P.P.) - Modification du règlement intérieur - Adoption Rapporteur : ANFOSSO Emile	Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE

2018-037	M14 Budget Atelier de Pédagogie Personnalisée - Tarifications des prestations et délégation de compétence du Conseil communautaire au Président Rapporteur : ANFOSSO Emilie	Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2018-038	Participation à la réalisation de l'Eurovélo 8 au droit de la commune de Sète - Attribution d'une subvention en lien avec le Plan de Déplacements Urbains et la mobilité durable Rapporteur : CHAPLIN Norbert	Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2018-039	Arrêt du zonage d'assainissement des eaux usées des communes de Mèze et Loupian - Lancement de la procédure d'enquête publique Rapporteur : ARAGON Jean-Claude	Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2018-040	Gestion des sites du Conservatoire du littoral sur le territoire de Sète agglomération méditerranéenne - Renouvellement de la convention-cadre - Autorisation de signature Rapporteur : VEAUTE Francis	Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2018-041	Equipements culturels et sportifs - Déclaration d'intérêt communautaire du stand de tir Rapporteur : COMMEINHES François	Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE

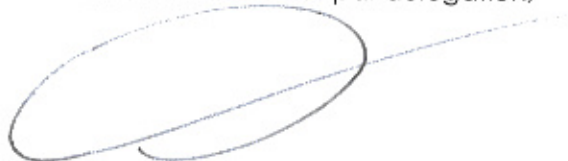
IV. Questions diverses,

Plus aucune décision n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h22.

Vu pour être affiché le 12 Avril 2018 conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du CGCT,

Pour le Président et par délégation,

Frontignan, le 6 Avril 2018



Patrice Millet,

Directeur Général des Services de Sète agglomération Méditerranéenne

Conformément aux dispositions de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le texte complet des décisions mentionnées ci-dessus sera publié lors du prochain numéro du Recueil des actes administratifs de Thau agglo, consultable au sein de l'ensemble des communes membres ainsi qu'au siège de Sète agglomération méditerranéenne (<http://www.thau-agglo.fr/>)